



HAL
open science

Flamands et Espagnols : les peintres étrangers à Lyon au temps de Charles VIII et Louis XII

Tania Lévy

► **To cite this version:**

Tania Lévy. Flamands et Espagnols : les peintres étrangers à Lyon au temps de Charles VIII et Louis XII. Geneviève Bresc-Bautier, Thierry Crépin-Leblond et Elisabeth Taburet-Delahaye. La France et l'Europe autour de 1500. Croisements et échanges artistiques, pp.169-178, 2015. halshs-01297136

HAL Id: halshs-01297136

<https://shs.hal.science/halshs-01297136>

Submitted on 2 Apr 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RENCONTRES DE L'ÉCOLE DU LOUVRE

LA FRANCE ET L'EUROPE AUTOUR DE 1500



**CROISEMENTS
ET ÉCHANGES ARTISTIQUES**

ÉCOLE DU LOUVRE

Sommaire

Avant-propos par Philippe Durey	7
Introduction par Geneviève Bresc-Bautier, Thierry Crépin-Leblond et Élisabeth Taburet-Delahaye	9
Liste des intervenants	11

Forum des Jeunes chercheurs

Xavier Pagazani Entre Flandre et Italie, le renouveau de l'architecture civile normande autour de 1500	17
Caroline Vrand Venise en Val de Loire : les verres vénitiens d'Anne de Bretagne	25
Mathieu Deldicque La commande artistique de l'amiral Louis Malet de Graille (vers 1440-1516) : la recherche d'une autre modernité	35
Valérie Guéant Le Maître des missels della Rovere : une carrière d'artiste entre Rome et Tours au xv ^e siècle	45
Louis-Gabriel Bonicoli À propos des illustrations des éditions parisiennes de la traduction du <i>Bellum Gallicum</i> de César par Robert Gaguin	51
Anne Embs La sculpture orléanaise autour de 1500 : une identité singulière	59
Florence Piat Les stalles de l'ancien duché de Bretagne, de la fin de la guerre de Succession jusqu'au concile de Trente	67

Colloque

Circulation d'œuvres, d'artistes et de modèles	75
Marc Bormand La migration des <i>spiritelli</i> dans l'art français	77
Tommaso Mozzati <i>Patres patris patriae</i> : le tombeau des ducs d'Orléans à Saint-Denis	91
Maxence Hermant et Gennaro Toscano Les manuscrits de la Renaissance italienne : modèles et sources d'inspiration pour les enlumineurs français	107
Pier Luigi Mulas Enluminures italiennes dans les livres imprimés de Jean Grolier	129
Frédéric Elsig Le courant germanique dans la peinture en France sous Louis XII	143
Caroline Zöhl La réception précoce d'Albrecht Dürer dans l'art français	155
Tania Lévy Flamands et Espagnols : les peintres étrangers à Lyon au temps de Charles VIII et de Louis XII	169
Cécile Scailliérez Quelques propositions pour Jean Perréal et le portrait français autour de 1515	179
Marie Jacob Les premières représentations des <i>Trionfi</i> de Pétrarque dans le royaume de France : le triomphe des modèles italiens ?	193

	Annick Born *
Un témoignage des relations entre la France et les Pays-Bas habsbourgeois sous le règne de François I ^{er} : une vue de la Sainte-Baume peinte par le Maître de 1518.....	207
	Sophie Guillot de Suduiraut
Images du vêtement et du corps féminins en France et en Europe du Nord à la fin du xv ^e et au début du xvi ^e siècle. Langage international et styles locaux	219
Artistes français à l'étranger	233
	Laurence Riviale
Guillaume de Marcillat (vers 1470-1529): état de la question	235
	Pedro Flor
Parcours artistiques de Nicolas Chanterenne entre le gothique tardif et la Renaissance au Portugal	245
	Joan Domenge i Mesquida
<i>Antonius Duboys d'Albavilla y Philipus Fillo de Orlenis</i> en la catedral de Mallorca (1514-1519).....	255
Croisements et échanges	273
	Christine Seidel
Un Français à Florence? Les <i>cassoni</i> Campana reconsidérés	275
	Flaminia Bardati
Croisements franco-italiens autour de 1500: la chapelle de la Bourgonnière.....	289
Index des noms de personnes, de lieux et des titres des œuvres cités	303
Crédits photographiques	322

* *Communication prononcée par Maximiliaan Martens. Recherche menée par Annick Born, docteur en histoire de l'art, chercheur, université de Gand.*

Flamands et Espagnols : les peintres étrangers à Lyon au temps de Charles VIII et de Louis XII

La ville de Lyon accueille à la fin du xv^e siècle pas moins de cent soixante peintres, dont plusieurs « étrangers ». La question de la définition de l'étranger au Moyen Âge et à la Renaissance a fait l'objet de nombreuses études dont il ressort une image polymorphe¹. Cela peut être celui qui est né hors du royaume, pour citer Bernard D'Alteroche, celui qui est de passage dans la cité ou encore celui qui s'y installe. Ce statut est toutefois changeant : dans le royaume de France, des lettres de naturalité peuvent être obtenues au bout d'un an de résidence. À Lyon plus particulièrement, pour être bourgeois de la ville, il faut en revanche résider dans la cité depuis au moins dix ans². Toutefois, la demande de citoyenneté lyonnaise n'est pas automatique, comme ne l'était pas la demande de naturalisation, car le statut d'étranger a de nombreux avantages, notamment fiscaux.

La question de la géographie de la France durant les règnes de Charles VIII et de Louis XII est également à prendre en compte : le duché de Savoie n'entrait pas alors dans le royaume, tout comme la Lorraine. Enfin, nous nous appuyons sur des sources évidemment lacunaires et subjectives où, par exemple, reconnaître un nom francisé d'un nom français n'est pas toujours évident. Il reste donc assez difficile de définir une fois pour toutes ce qu'était l'étranger pour les Lyonnais de la fin du xv^e siècle et du début du xvi^e siècle. Nous prenons en compte ici les désignations d'origine qui apparaissent dans les documents d'archive, sans oublier de s'interroger sur ce que représentaient des désignations telles que « flamand » ou « allemand » pour les habitants de la cité rhodanienne³.

Mais revenons rapidement au contexte des règnes de Charles VIII et de Louis XII. La ville de Lyon connaît aux alentours de 1500 une situation confortable. Forte des quatre foires confirmées par Louis XI dès 1463⁴, et malgré l'éclipse des

1. Bernard D'Alteroche, *De l'étranger à la seigneurie à l'étranger au royaume, xi^e-xv^e siècle*. Paris, LGDJ (Bibliothèque de droit privé, 360), 2002 ; Marie-Claude Chaudonneret (éd.), *Les artistes étrangers à Paris, de la fin du Moyen Âge aux années 1920*, Bern, Peter Lang, 2007 ; Laurence Moal, *L'étranger en Bretagne au Moyen Âge : présence, attitudes, perceptions*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Histoire), 2008.

2. Denis Menjot et Jean-Luc Pinol (éd.), *Les immigrants et la ville : insertion, intégration, discrimination, xi^e-xx^e siècles*, Paris, L'Harmattan (Villes, histoire, culture, société), 1996, p. 93.

3. Il peut d'ailleurs y avoir confusion entre les deux. Voir Sophie Cassagnes-Brouquet, *L'art en famille : les milieux artistiques à Londres à la fin du Moyen Âge, 1350-1530*, Turnhout, Brepols (Histoires de famille, la parenté au Moyen Âge, 3), 2005, p. 46.

4. André Pelletier et al. (dir.), *Histoire de Lyon des origines à nos jours*, 2 vol., Le Coteau, Horvath, 1990. Dans l'ordonnance royale de 1463, il est d'ailleurs bien précisé que les étrangers peuvent s'établir à Lyon sans risquer de voir leur héritage perdu, même en cas d'absence de testament.

années 1480, la ville accueille de nombreux marchands étrangers – principalement du nord de l'Europe, mais également des Italiens – ainsi que des banquiers et financiers⁵. Elle est également la première place bancaire du royaume et attire dès 1466 le comptoir des Médicis, qui délaisse alors Genève. Plusieurs maisons de commerce – italiennes et flamandes, surtout – sont installées dans la cité et leurs représentants acquièrent parfois des positions importantes à Lyon. Plusieurs Italiens deviennent ainsi consuls, tels Neri Mazy vers 1506⁶, Thomas Gadagne ou Antoine Gondi dans les années 1530⁷.

L'absence d'une université et de parlement n'a pas empêché l'installation en 1473 d'un imprimeur flamand, originaire de Liège, Guillaume Le Roy, dans la ville. Dès la fin du siècle, Lyon est ainsi le troisième centre d'édition au niveau européen derrière Venise et Paris⁸. En outre, la ville tient quasiment le rôle d'une capitale dans les années 1490-1500 : les rois de France s'y installent avant de partir vers l'Italie. Les souverains et la cour séjournent donc sur les bords de Saône des semaines ou des mois pour préparer le départ ou au retour des expéditions.

Si l'on connaît certains aspects de la vie des marchands et banquiers étrangers installés à Lyon, la situation des artistes non lyonnais demeure peu étudiée. Leur statut au sein de la communauté des peintres, ainsi que les travaux qui leur sont demandés, révèlent-ils une place différente de ces artistes ?

Pour la période des règnes de Charles VIII et de Louis XII, douze peintres dont l'origine étrangère est attestée par leur désignation dans les sources sont connus. Plusieurs autres arrivent certainement de régions et de pays limitrophes sans que cela soit indiqué⁹. Ce chiffre représente un peu plus de 9 % des peintres recensés à Lyon pendant cette période. Cette proportion ne connaît pas de grande variation bien que les règnes de Charles VIII et de Louis XII représentent une période où de nombreux peintres sont installés à Lyon. Entre 1461 et 1530, on constate ainsi la présence d'environ 7 % d'étrangers parmi les peintres de la ville¹⁰.

Les Flamands – ou désignés comme tels – sont les plus nombreux à Lyon pour la période étudiée ici, mais également entre 1461 et 1530. Ils sont suivis par les Espagnols ; on rencontre également quelques Français du royaume, originaires

5. En 1484, aux états généraux de Tours, les foires de Lyon sont supprimées et remplacées par celles de Troyes et Bourges. Il fallut attendre 1494 pour que Charles VIII rétablisse définitivement les foires à la cité. Sur les marchands et les foires, voir Richard Gascon, *Grand commerce et vie urbaine au xv^e siècle : Lyon et ses marchands*, Paris/La Haye, SEVPEN Mouton (Civilisations et sociétés, 22), 1971 ; Jacqueline Boucher, *Présence italienne à Lyon à la Renaissance du milieu du xv^e à la fin du xv^e siècle*, Lyon, Lugd, 1994 ; Giuseppe Iacono et Salvatore Ennio Furone, *Les marchands banquiers florentins et l'architecture à Lyon au xv^e siècle*, Paris, Publisud (La France au fil des siècles), 1999.

6. A. M. Lyon, CC569, pièce n° 8.

7. Hippolyte de Charpin-Feuguerolles, « Les Florentins à Lyon », discours de réception à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, séance du 25 juin 1889, p. 29, 40.

8. A. Pelletier et al. (dir.), *op. cit.* note 4. Le premier ouvrage sorti des presses lyonnaises fut le *Compendium breve* du cardinal Lothaire le 17 septembre 1473 ; voir Henri-Jean Martin, « Le rôle de l'imprimerie lyonnaise dans le premier humanisme français », dans *L'humanisme français au début de la Renaissance, colloque international de Tours, XIV^e stage*, Paris, J. Vrin, 1973, p. 81-91 et Claude Royon (dir.), *Lyon, l'humaniste. Depuis toujours, ville de foi et de révoltes*, Paris, Autrement (Mémoires, 105), 2004, p. 68.

9. Roboam de Masles et Léonard Combren pourraient également être Flamands, par exemple.

10. Natalis Rondot constate un chiffre légèrement supérieur sur la période comprise entre le xiv^e siècle et le xviii^e siècle soit 10 %. Voir N. Rondot, « Les artistes et les maîtres de métier étrangers ayant travaillé à Lyon », *Gazette des Beaux-Arts*, août 1883, p. 157-169 et Jean Lafond, « Études sur l'art du vitrail en Normandie : Arnould de la Pointe, peintre et verrier de Nimègue et les artistes étrangers à Rouen aux xv^e et xvii^e siècles », *Bulletin de la Société des amis des monuments rouennais*, 1911.

de diverses régions. Quant à la question épineuse de la présence des Italiens, nous y reviendrons évidemment un peu plus loin.

On rencontre ainsi pas moins de huit Flamands (Guillaume II Le Roy, Gautier et Daniel de Crane, Liévin Vanderrière, Jean de Hollande, Pierre (dit Pierre II) et deux « peintres flamans », trois Espagnols et un Français venu de Vienne, Jean de Vienne, pour la période comprise entre 1483 et 1515.

Parmi eux, certains ne sont mentionnés qu'une fois, alors que d'autres apparaissent à de nombreuses reprises dans les registres d'imposition, les comptes de la ville ou les listes de pennonages.

Contrairement à l'idée généralement répandue que Lyon était avant tout italienne, les Flamands sont donc les plus nombreux. Cette présence massive n'est pas une caractéristique lyonnaise : on la rencontre également à Rouen¹¹, à Dijon¹² ou encore à Londres¹³. Les liens économiques tissés avec les contrées du Nord grâce aux foires ont dû favoriser l'arrivée de ces Flamands. Certains peuvent d'ailleurs être rattachés à une ville précise : c'est le cas, par exemple, de la famille des Vanderrière, ou Van der Meire (Van der Meer), dont on connaît un représentant, Liévin, pour la période qui nous occupe¹⁴. Plusieurs peintres de ce nom sont recensés à Gand aux xv^e siècle et xvi^e siècles, appartenant à des familles diverses¹⁵. Il est donc fort probable que les Vanderrière de Lyon soient issus de Gand. L'origine précise de Gautier de Crane, Bruges, est également connue, comme l'indique une mention sur les listes d'Établies¹⁶. Marius Audin et Eugène Vial le situent dès les années 1460 dans cette ville, où un Wouter van Crane est cité dans les documents de la corporation et d'où il disparaît en 1484. Sa première mention à Lyon date de 1493 et il peut donc s'agir du même personnage¹⁷.

Les Espagnols de Lyon ne nous ont laissé aucun indice d'une origine certaine, si ce n'est Jacques le Catalan, mais cette mention demeure vague.

Du côté des Italiens, les informations sont particulièrement peu fournies et surtout étonnantes. En effet, depuis la fin du xix^e siècle, les auteurs évoquent généralement leur présence par le biais d'une famille de peintres florentins, les Bonte¹⁸.

Les archives ne mentionnent pourtant jamais leur origine, et pour le seul Bonte désigné comme Florentin, Philippe, on ne connaît pas son métier¹⁹. Des peintres et enlumineurs lyonnais nommés Bonte sont présents et bien installés dans

11. J. Lafond, art. cité note 10, p. 32. Merci à Caroline Blondeau pour son aide et ses précisions sur les peintres verriers de Rouen.

12. Catherine Chédeau, *Les arts à Dijon au xvi^e siècle : les débuts de la Renaissance, 1494-1551*, Aix-en-Provence, PUP, 1999, p. 186.

13. S. Cassagnes-Brouquet, *op. cit.* note 3, p. 46.

14. Mais deux autres peintres de cette famille se rencontrent à Lyon, ensuite : Jean et Gabriel. Voir Marius Audin et Eugène Vial (éd.), *Dictionnaire des artistes et artisans d'art dans le Lyonnais*, Paris, Bibliothèque d'art et d'archéologie, 1918, II, p. 284.

15. Joseph A. Crowe et Giovanni B. Cavalcaselle, *The Early Flemish Painters: Notices of their Lives and Works*, Londres, Murray, 1872, p. 153, 154 ; Victor Van Der Haeghen, *La corporation des peintres et des sculpteurs de Gand*, Bruxelles, Librairie Nationale d'Art et d'Histoire, 1906, p. 5, 8.

16. A. M. Lyon, EE Chappe 198d, n° 114, cahier n° 12, f° 3 : « Ungt nommé Gautier de Crane, peintre de Burges en Flandres [...] »

17. Désiré van de Castele, *Keuren 1441-1774, livre d'admission 1453-1574 et autres documents inédits concernant la gilde de St. Luc de Bruges*, ..., Bruges, Werbouck, 1867, p. 82, 85, 87, 100, 102, 109, 117 et 286 ; M. Audin et E. Vial, *op. cit.* note 14, I, p. 230. Il apparaît d'ailleurs en compagnie de son fils dès 1493, lui-même originaire de Bruges.

18. N. Rondot, art. cité note 10 ; M. Audin et E. Vial, *op. cit.* note 14, I, p. 113-115.

19. A. M. Lyon, CC37, f° 22.

la cité dès le ^{xiv}e siècle²⁰ et ce nom n'apparaît en outre dans aucun document concernant les peintres à Florence au ^{xv}e siècle²¹. Les Bonte (ou Bonté) présents à Lyon autour de 1500 ne sont donc pas italiens mais bien lyonnais. Natalis Rondot signalait encore le peintre italien Dominique, sans plus d'indication, mais sa trace n'a pas été retrouvée dans les sources²². Quant à Nicolas Dal Bene, il apparaît bien dans les registres d'imposition mais il s'agit vraisemblablement d'un marchand²³. L'examen attentif des archives n'a révélé aucun autre peintre italien. Pourtant, les liens de Lyon avec l'Italie et avec Florence sont avérés, notamment par l'entremise des foires et l'installation de nombreux marchands et banquiers dans la ville dès le début du règne de Louis XI. Mais comprendre pourquoi on rencontre, à Lyon comme ailleurs, de nombreux Flamands et pas de peintres italiens est difficile. Les règlements des corporations étaient particulièrement rigoureux dans le Nord, ce qui pourrait expliquer le déplacement des Flamands vers des villes plus ouvertes²⁴.

Les artistes de Lyon, étrangers ou non, ne résident pas dans un quartier particulier, du moins avant le début du règne de François I^{er}. En effet, c'est seulement à partir des années 1515-1518 que l'on constate une concentration des peintres dans la rue Mercière (du côté du quartier Saint-Antoine), la rue la plus peuplée de la ville²⁵. Toutefois, ce regroupement n'est pas la norme à Lyon alors que c'est généralement le cas à cette époque²⁶. Un regroupement par nationalités ne semble pas non plus en vigueur dans la cité rhodanienne : si on recense de nombreux Flamands et Allemands dans cette même rue Mercière, cela est surtout dû au fait qu'il s'agit de la rue la plus peuplée, qui accueillait par exemple de nombreux imprimeurs, également étrangers pour la plupart²⁷.

Les peintres étrangers que l'on connaît sont généralement installés pour de longues périodes dans la cité : ils sont presque tous mentionnés sur une durée de dix ans. Ce recensement est bien sûr orienté par les sources : les étrangers recensés le sont plus facilement s'ils sont durablement installés. Un autre signe de leur

20. M. Audin et E. Vial, *op. cit.* note 14, I, p. 113-115.

21. Cécile Maisonneuve, « Peindre à Florence dans le quartier de l'Oltrarno entre Gothique tardif et première Renaissance », thèse de doctorat sous la direction de Bertrand Jestaz, Paris, EPHE, 2006; Dominic Ellis Colnaghi, *A Dictionary of Florentine Painters from the 13th to the 17th Centuries*, Londres, John Lane, 1928.

22. N. Rondot, *Les peintres de Lyon du quatorzième au dix-huitième siècle*, Paris, E. Plon/Nourrit, 1888, p. 69, repris par M. Audin et E. Vial, *op. cit.* note 14, I, p. 283.

23. N. Rondot, art. cité note 10, p. 76, repris par M. Audin et E. Vial, *op. cit.* note 14, I, p. 67. Ces auteurs ne donnent pas les références d'archive de Nicolas Dal Bene. On trouve sa trace en 1515 dans les nommées : A. M. Lyon, CC22, f^o 394 et CC27, f^o 88 (en compagnie, ici, de Rosse Bondelmonty et de « leurs compagnons florentins »).

24. Sur cette question, voir notamment Jean-Pierre Sosson, « Une approche des structures économiques d'un métier d'art : la corporation des peintres et selliers de Bruges (xv^e-xvi^e siècles) », *Revue des archéologues et historiens d'art de Louvain*, 3, 1970, p. 91-110. Une autre absence constatée : celle de la Savoie. Aucun artiste n'apparaît comme venant du duché, malgré les relations qui ont existé entre Lyon et la Savoie à cette époque.

25. Arthur Kleinclausz, *Lyon des origines à nos jours. La formation de la cité*, Lyon, Pierre Masson, 1925, p. 160 et Nicole Gonthier, « Une esquisse du paysage urbain lyonnais aux ^{xiv}e et ^{xv}e siècles » dans *Le paysage urbain au Moyen Âge, actes du XI^e Congrès des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1981, p. 258. Voir particulièrement A. M. Lyon, CC31, f^o 76v à 96; Josse Vangomeryn, Jean Ramel, Jean Corlequin, Antoine Chevalier, Guillaume Des Champs, Guillaume Le Roy, Jean Ryon, Jean Le Greneur, Liévin Vanderrière, Daniel de Crene, Guillaume, Laurent Honoré. Germain sont tous installés dans cette rue.

26. Werner Jacobsen, *Die Maler von Florenz zu Beginn der Renaissance*, Munich, Deutscher Kunstverlag (Italienische Forschungen des Kunsthistorischen Institutes in Florenz, 4, 1), 2001, plan n^o 15 (hors pagination); S. Cassagnes-Brouquet, *op. cit.* note 3, p. 44.

27. Henri Baudrier, puis Julien Baudrier, *Bibliographie lyonnaise : recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondateurs de lettres de Lyon au ^{xv}e siècle*, 13 vol., Lyon/Paris, L. Brun/P. Brouier/A. Picard, 1895-1952; Guillaume Fau et al., « L'imprimerie à Lyon au ^{xv}e siècle : un état des lieux », *Revue française d'histoire du livre*, 118-121, 2003, p. 191-208.

bonne intégration est leur niveau de fortune, leur « estime ». Les « nommées » de Lyon (registre d'imposition, établi par quartiers) des années 1515-1518 sont celles qui livrent à nouveau les informations les plus complètes. Extraire des informations de ces documents fiscaux est parfois périlleux, mais nous pouvons toutefois conclure que le niveau de fortune des peintres étrangers installés à Lyon est tout à fait correct. La plupart d'entre eux ont ainsi une estime comprise entre 30 livres et 40 livres, et les plus riches, tels Liévin Vanderrière ou Daniel de Crane peuvent avoir une estime de 60 livres, voire de 120 livres pour le second²⁸. La majorité de ces peintres sont locataires (« inquilins »), mais c'est alors le cas de beaucoup de peintres lyonnais et français.

L'arrivée de ces forains a-t-elle été une source de conflits avec les peintres lyonnais (ou non lyonnais) déjà installés ? Dans les années 1470, à la suite des demandes répétées de plusieurs catégories d'artisans qui réclament des règlements, le consulat statue sur l'instauration de jurandes, mais elles sont finalement interdites par le roi en 1476²⁹. Toutefois, la volonté protectionniste qui se révèle à travers cet épisode est tempérée par l'examen des *Statuts de la communauté des peintres, peintres verriers et tailleurs d'images* donnés à la ville par Charles VIII en 1496³⁰. Ce document fort intéressant contient les dispositions relatives à l'accès à la maîtrise et à la pratique des métiers dans la ville. Seul l'article n° 37 fait mention de l'origine : il est précisé que les apprentis venant du dehors devront s'acquitter de leur taxe d'entrée, d'une valeur égale à celle des apprentis lyonnais ou français, en monnaie ou en paiement sur leur premier salaire chez un maître lyonnais :

« Item que tous compaignons venans de dehors ne besongneront point à Lyon dudit mestier de tailleur jusques ils ayent payé pour une foiz demye livre de cire pour ladicte confrairie, et s'ilz n'ont point d'argent, les maistres chez lesquelz demoureront pour lors après ung moys que servy les auront et non devant payeront pour eulx si lesdictz compaignons gaignent argent ; et seront les premiers deniers alouez sur les gaiges et sallaires desditz compaignons. »³¹

Cette disposition révèle une inquiétude quant à la mobilité de ces apprentis, susceptibles de partir avant de s'acquitter de leur taxe, plus qu'une réelle défiance vis-à-vis de leur condition d'étranger.

Cette attitude face aux artistes étrangers est le corollaire de l'organisation lyonnaise des métiers : les pratiques sont libres dans la ville. Les statuts des peintres, qui entérinent certainement de nombreuses pratiques courantes, ne sont pas forcément respectés et apparaissent finalement comme « de principe ». Ils révèlent cependant le fonctionnement très ouvert de ces métiers : aucune restriction sur le nombre d'apprentis, pas de facilité faite aux fils de maîtres et donc pas d'interdit ou de restriction particulière vis-à-vis des étrangers. La place est ouverte et quiconque veut s'installer comme peintre à Lyon peut le faire, à condition que sa pratique soit approuvée par les maîtres jurés du métier. D'ailleurs, parmi les douze signataires de

28. A. M. Lyon, CC31, f° 94v°.

29. Marc Guyaz, *Histoire des institutions municipales à Lyon avant 1789*, Paris, E. Dentu, 1884, p. 185.

30. A. N., JJ227, f° 191-193v°.

31. Transcription dans M. Audin et E. Vial, *op. cit.* note 14, I, p. XXIV.

ces statuts, reconnus comme connaisseurs en leur art³², on trouve au moins un artiste étranger : Maître Gautier (identifié comme Gautier de Crane ou son fils, Daniel).

Des dispositions proches se retrouvent dans les statuts des peintres et des verriers d'autres villes du royaume : aucun de ces textes ne met particulièrement en avant l'origine comme critère pour s'installer dans une ville. Ainsi à Nantes³³, Paris³⁴ ou encore Dijon³⁵, aucun article ne mentionne de restriction pour les étrangers.

L'attitude est toute différente lorsqu'il s'agit des œuvres, comme l'indique l'article n° 29 :

« Item, que nul marchand, ouvrier, peintre ne autre ne puisse vendre en ceste ville de Lyon besoingne faicte dudit mestier de peinture hors ladictte ville de Lyon, comme tableaux, draps tant sur toille que autrement, à huille ou à des-trampe jusque à ce que la besongne soit par les maistres jurez dudit mestier de peinture veue et visitée, pour ce l'en apporte souvent et quasi tousjours de faulces, ou grant intérêt et dommage des achepteurs d'icelle et deshonneur des maistres et ouvriers dudit mestier pour ce que les draps ou toilles sont pourries et plains de piesses sans cousture et les tableaux non deuement bien ne loyalement faiz qu'ilz n'oseroient vendre en leurs pays. »³⁶

C'est donc la crainte de voir se vendre des œuvres peintes de mauvaise qualité dans la cité lyonnaise qui incite les artistes à prendre des mesures de protection. La question de l'existence d'un marché libre des tableaux, notamment lors des foires, se pose ici. À la fin du XVI^e siècle, Nicolas de Nicolay relève qu'il se vend à Lyon, lors des foires, du parchemin et du vélin mais également des « peintures a huille et a detrempe sur toille³⁷ ». Il est possible qu'un tel marché existait déjà un siècle ou un demi-siècle auparavant, bien qu'aucun document des années 1460-1530 ne le confirme.

Les peintres étrangers installés ou de passage à Lyon ne constituent pas un groupe à part dans la population des artistes lyonnais. Ils semblent bien intégrés, paient leurs impôts à la ville et sont installés pour des périodes longues. Certains de ces étrangers sont mentionnés accompagnés de valets, comme peuvent l'être certains peintres lyonnais³⁸. Connaître leur activité est un peu plus ardu : très peu d'œuvres et presque aucun marché ne nous sont parvenus. Les cérémonies des entrées royales nous apportent heureusement des renseignements fort intéressants sur les décors mis en place et les peintres qui y collaborent.

La population des artistes forains installés à Lyon est composée en majorité de peintres, mais on rencontre également des orfèvres et quelques imagiers et maçons. Si ces peintres arrivent principalement des Flandres entre 1483 et 1515, les orfèvres

32. L'article n° 5 précise ainsi : « Pourront estre peintres, tailleurs et verriers ceulx qui de present sont dessus nommez sans faire aucun chef d'œuvre, car ilz sont assez congneuz et experts chascun en sont art. »

33. Jean-Marie Guillouët, « Les peintres et verriers de Nantes au début de l'époque moderne et leurs statuts (1574) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 164, 2006.

34. Guy-Michel Leproux (éd.), *Vitraux parisiens de la Renaissance*, Paris, Délégation à l'action artistique de la Ville de Paris (L'Art à Paris), 1993.

35. Catherine Chédeau, *op. cit.* note 12.

36. Transcription dans M. Audin et E. Vial, *op. cit.* note 14, I, p. XXII.

37. Nicolas de Nicolay, *Généralle description de l'antique et célèbre cité de Lyon*, 1573, p. 127, 128 ; Nathalie Zemon-Davis, « Le milieu social de Corneille de La Haye (Lyon, 1533-1575) », *Revue de l'Art*, 47, 1980, p. 27.

38. Gautier de Crane en accueille pas moins de quatre ; on connaît également le valet de Liévin Vanderrière, Jean des Faulsées, lors de l'entrée de 1515.

sont eux originaires d'Espagne, d'Italie ou du royaume de France. En examinant plus attentivement ces orfèvres étrangers, par exemple, nous pouvons en apprendre un peu plus sur les artistes forains en général. Ainsi, dans les années 1490, Nicolas de Florence travaille en collaboration avec des orfèvres lyonnais, tel Louis Le Père, dont il épouse la fille³⁹; son intégration dans la cité lyonnaise est dès lors acquise. Cet artiste est d'autant plus intéressant qu'il a participé à l'une des entrées royales qui ont marqué l'histoire de Lyon pendant la période, nous allons le voir.

Les entrées constituaient des chantiers d'importance et une chance de travail pour de nombreux artistes. Les principales entrées royales de la période sont bien connues : les comptes détaillés des fournitures qui ont été nécessaires à la préparation des mystères, les noms des peintres, sculpteurs, charpentiers, etc., engagés dans le projet, parfois quelques détails sur les échafauds et les spectacles présentés sont révélés par les délibérations consulaires et les comptes municipaux. Le consulat recrute environ une vingtaine de peintres à chaque occasion, dont l'origine, et surtout les tâches précises qui leur sont demandées, ne sont que rarement mentionnées ; la part des étrangers attirés sur les bords de Saône pour ces occasions semble peu importante.

Pour la première entrée de Charles VIII en 1490, on ne recense pas moins de vingt-trois peintres, dont Jacques le Catalan et Jean de Vienne. Seul le travail de Jacques est détaillé : il s'occupe de la cité de Jérusalem qui accueille l'histoire du roi Salomon (au Petit Palais)⁴⁰. En 1494, lors de la seconde venue du roi en compagnie d'Anne de Bretagne⁴¹, dix-sept peintres sont cette fois sollicités. Parmi eux, deux sont assurément étrangers, originaires d'Espagne : Jean l'Espagnol et Pierre l'Espagnol. Jean l'Espagnol est à cette occasion payé trente gros pour « avoir argenté et taillé les écailles de la sirène⁴² ». Ce travail, qui pourrait relever plus du tailleur d'image ou de l'orfèvre, est peut-être à mettre en relation avec la nationalité de l'artiste. En effet, l'Espagne est alors réputée pour son travail de l'orfèvrerie⁴³, et les autres Espagnols présents à Lyon sont en majorité des orfèvres. L'origine de Jean, explicitement désigné comme peintre, a peut-être déterminé la tâche qu'on lui confie sur le chantier de l'entrée, car sa formation lui permettait de la réaliser mieux qu'un autre⁴⁴. Il ne s'agit pas de spécialisation excluant la pratique d'autres types d'œuvres mais d'une tendance à confier certaines tâches aux artistes étrangers, en raison peut-être de leur formation spécifique.

Lors de l'entrée de 1499, sur les vingt-cinq peintres sollicités, seuls deux, à nouveau, sont étrangers, uniquement désignés par le terme de « flamans⁴⁵ ».

Le détail de la contribution de chaque peintre aux ouvrages de l'entrée n'est donc que rarement mentionné : hormis les cas de Jacques le Catalan et Jean l'Espagnol,

39. M. Audin et E. Vial, *op. cit.* note 14, I, p. 506, 507 ; N. Rondot, *La médaille d'Anne de Bretagne et ses auteurs Louis Lepère, Nicolas de Florence et Jean Lepère, 1494*, Lyon, Pitrat aîné, 1885.

40. A. M. Lyon, BB19, f° 170 ; CC511, pièce n° 3, f° 7, 12, 13^{vo}, 14^{vo} ; CC511, pièce n° 49.

41. La reine fait une entrée indépendante de celle de Charles VIII. Voir A. M. Lyon, CC520, CC527 et BB21.

42. CC527, pièce n° 7, f° 8^{vo}.

43. Jean-Louis Augé (dir.), *L'Art en Espagne et au Portugal*, Paris, Citadelle & Mazenod (L'Art les grandes civilisations, 30), 2000, p. 231 ; nous remercions Frédéric Tixier pour ses précisions à ce sujet.

44. Il est intéressant de noter que lors de cette même entrée, l'orfèvre Nicolas de Florence est associé à son beau-frère Jean dans la réalisation de la médaille offerte à la reine. L'art de la médaille est encore récent dans le royaume de France à cette époque. Peut-on voir dans cet appel à Nicolas le signe de la reconnaissance d'une meilleure connaissance de la technique, comme ce fut peut-être le cas pour Jean l'Espagnol ?

45. A. M. Lyon, CC538, f° 8.

il est impossible de savoir exactement à quoi ont besoin nos «étrangers». Certains d'entre eux ne travaillent qu'un jour pour la cérémonie (les Flamands de l'entrée de 1499 par exemple) alors que d'autres sont payés pour plus d'une semaine (les Espagnols de l'entrée de 1494). La rémunération de ces artistes n'est pas liée à leur origine : la «grille des salaires» est, semble-t-il, plus établie en fonction de leur implication et de leur ancienneté. Par exemple, les peintres sont payés entre trois et cinq gros lors de l'entrée de 1490, puis entre cinq et douze sous par jour en 1499. À l'intérieur de cette échelle, les peintres étrangers ne sont pas traités différemment des autres, dans un sens ou un autre.

La ville de Lyon ne fait visiblement pas appel à des maîtres réputés pour l'occasion : ils ne sont pas connus par ailleurs et certains ne restent pas en ville après leur participation. L'hypothèse d'une répartition des tâches en fonction de l'origine (et de la formation) est séduisante, mais elle reste impossible à affirmer de façon certaine.

En dehors de leurs participations aux entrées, les réalisations de nos peintres étrangers sont rarement identifiables : on ne les connaît le plus souvent que par leurs impôts ou leur recensement. Un seul d'entre eux se distingue, Guillaume II Le Roy, le fils de l'imprimeur du même nom, connu à Lyon du début des années 1490 aux années 1520. De nombreux manuscrits ainsi que des gravures lui sont attribués⁴⁶, mais ses liens sociaux ou artistiques avec des peintres lyonnais ne sont pas identifiés.

Étant donnée l'importance de la communauté des marchands étrangers présents à Lyon, on peut supposer que des liens ont été maintenus ou ont existé entre ces derniers et les artistes. Toutefois, cela reste également difficile à déterminer. La communauté des Florentins est la mieux connue car ils se regroupent en nation. Elle promulgue des statuts à plusieurs reprises, comme en 1501. Cette nation a un fonctionnement similaire à celui d'une confrérie : des consuls sont élus, une chapelle est entretenue par les membres⁴⁷. Cette chapelle des Florentins, qui se trouvait dans le couvent des Jacobins de Lyon, a été détruite au début du XIX^e siècle (1816), mais certains éléments qui l'ornaient nous sont connus par les textes. Il est possible que les Florentins aient fait appel à des artistes compatriotes installés à Lyon.

Cependant, aucune trace d'un tel lien n'est indiquée dans les documents, d'autant moins qu'aucun peintre italien n'est recensé pour la période⁴⁸. Les informations font défaut pour les autres communautés de marchands et il demeure impossible d'établir des liens avec leurs compatriotes artistes.

46. Alice Joly et Henri Joly, «À la recherche de Guillaume Leroy, "Le peintre"», *Gazette des Beaux-Arts*, 6, 61, 1963, p. 279-292; Elizabeth Burin, *Manuscript Illumination in Lyons, 1473-1530*, Turnhout, Brepols, 2001; Bérange Dumont, *Guillaume II Le Roy, graveur et enlumineur à Lyon au début du XVI^e siècle*, mémoire de DEA, Lyon 2, 2005.

47. M. Cassandro, «I forestieri a Lione nel '400 e '500: la nazione fiorentina», dans Gabriella Rossetti (éd.), *Dentro la città: stranieri e realtà urbane nell'Europa dei secoli XII-XVI*, Naples, Liguori (Europa mediterranea. Quaderni, 2), 1989, p. 153; Gino Masi (éd.), *Statuti delle colonie fiorentine all'estero (secc. XV-XVI)*, Milan, A. Giuffrè (Università commerciale Luigi Bocconi, Istituto di storia economica, 1, 9), 1941, p. 201.

48. En outre, les Italiens installés à l'étranger commandaient volontiers à des artistes locaux, tel Thomas Gadagne dans les années 1540 ou les marchands italiens de Bruges. Voir Dominique Thiébaud, «Un artiste florentin au service du cardinal de Tournon : Giovanni Capassini», dans Monika Cämmerer (éd.), *Kunst des Cinquecento in der Toskana*, Munich, F. Bruckmann, 1992, p. 176-185; M. North, «Les marchés de l'art», dans Till-Holger Borchert (dir.), *Le siècle de Van Eyck, 1430-1530: le monde méditerranéen et les primitifs flamands*, Gand/Amsterdam, Ludion, 2002, p. 52-61, cat. d'exp., Bruges, Groningemuseum, 15 mars-30 juin 2002.

Lyon a souvent été considérée comme une ville italienne ou, du moins, italianisante, surtout au moment des guerres d'Italie. Et en effet, les marchands et banquiers italiens y étaient très nombreux, mais pour les peintres, cette primauté se révèle fautive. La cité n'accueille aucun Italien mais davantage de peintres flamands. On peut supposer que la présence plus marquée d'artistes venant de l'Europe septentrionale a pu orienter la production lyonnaise dans ce sens, toutefois leur nombre est relativement restreint par rapport au total des peintres présents dans la ville.

Les peintres étrangers installés à Lyon sont donc bien intégrés et ne sont pas spécialisés dans un domaine particulier. Quant à l'afflux d'œuvres d'autres contrées, il reste difficile à cerner à Lyon et ne peut donc nous aider dans la caractérisation de la place de l'art et des artistes étrangers dans la cité. Ce rapide panorama des peintres étrangers de Lyon nous permet finalement d'entrevoir ce qu'était la communauté des peintres dans son ensemble. En effet, les étrangers constituent un petit groupe à l'intérieur de cet autre groupe qu'étaient les peintres à Lyon à la fin du xv^e siècle et au début du xvi^e siècle. Aucune différence ne semble être faite entre les Lyonnais et les forains, et leur étude révèle les traits fondamentaux des peintres de Lyon autour de 1500.